

Enjeux d'une **présidence**

L'importance de la France, la personnalité de son président, les soubresauts du processus de construction européenne – dont le résultat du référendum irlandais – font de la présidence française de l'Europe un moment éminemment politique, prélude aux élections européennes de 2009.

Pierre TARTAKOWSKY, vice-président de la LDH

Pour la France de Nicolas Sarkozy, cette présidence (effective depuis le 1^{er} juillet) se charge d'enjeux symboliques et politiques lourds. Bousculé par le résultat référendaire français portant sur le Traité constitutif européen (TCE), le processus d'Union a redémarré avec le traité – dit « simplifié » – de Lisbonne, à l'initiative volontariste de Paris. Fragilisé par le résultat du référendum irlandais et des déclarations polonaises, ce redémarrage politique – initié par le couple franco-allemand – apparaît donc instable, peu ambitieux et surtout, fort éloigné des préoccupations populaires.

Une nouvelle phase de débat public

Dans ce contexte, les priorités affichées par le gouvernement français – priorités qui n'ont pas échappé aux soubresauts internes du gouvernement – sont l'environnement et l'énergie, l'immigration, la politique de défense. Encore faut-il ne pas oublier qu'au-delà de ces dossiers phares, d'autres se présentent comme lourds d'enjeux; la révision de la politique agricole commune (septembre 2008 à Annecy), les accords de partenariat économique (accords APE, fin 2008), l'Union méditerranéenne, les questions économiques avec le rapport Cohen Tanguy préconisant l'approfondissement de la stratégie de Lisbonne (« Lisbonne

plus»). A quoi s'ajoute la préparation du renouvellement des institutions européennes: le traité de Lisbonne, les élections parlementaires de 2009, le renouvellement de la Commission... C'est ainsi la France qui va préparer la désignation des nouveaux exécutifs, notamment le président du Conseil européen, le traité de Lisbonne entrant en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2009.

A l'étranger, Paris est très attendu sur la Pac, l'immigration, la protection/concurrence, l'EuroMed, l'énergie-climat avec sa dimension nucléaire. En France, l'objectif gouvernemental affiché est de « réconcilier » les Français avec l'Europe. Il est ainsi prévu une marée d'événements promotionnels aux contenus et statuts assez divers: simples fêtes, accompagnements de rencontres officielles internationales, forums citoyens, articulation avec d'autres événements comme par exemple le soixantième anniversaire de la DUDH...

Autant d'opportunités de nourrir le débat public, de faire connaître nos critiques, nos propositions et d'élargir les bases d'une vision alternative de la construction européenne, mais, les choses étant intimement liées, de la société française et de ses rapports au monde.

Il s'agit là d'une nouvelle phase du débat public, où la critique des choix effectués et des politiques conduites va s'avérer décisive pour légitimer et asseoir la

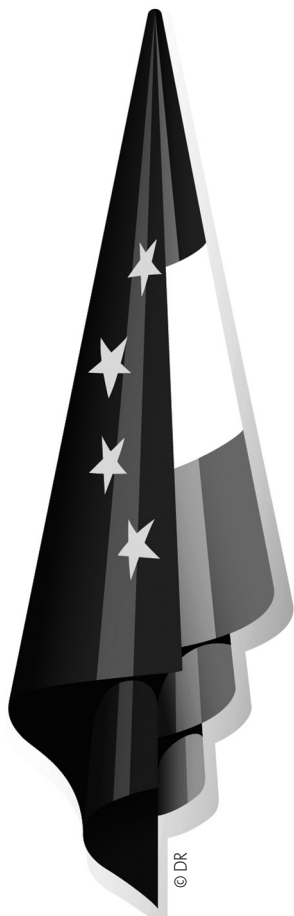
cohérence de projets alternatifs à ceux du gouvernement français et de la Commission, qu'ils soient globaux ou simplement sectoriels; décisive également pour peser sur un nouveau rapport de forces idéologique et politique en France.

Tout indique que le gouvernement français est conscient de cet état de choses et qu'il entend en tirer profit en jouant sur une partition schizophrénique. Celle-ci consiste à instrumentaliser l'Union pour légitimer ses propres projets en lui en faisant porter la responsabilité politique, quitte, d'un côté, à fustiger ses propres engagements comme Nicolas Sarkozy l'a fait par exemple pour le dossier de la pêche, ou, de l'autre, à prêcher au niveau européen le contraire de ce que l'on fait chez soi. La méthode ouverte de coopération (Moc) se prêtant à ce type de contorsion politicienne...

Les chantiers de la présidence française

Dans l'agenda de la présidence française, quels sont les dossiers qui doivent particulièrement retenir l'attention de la LDH?

● **Les libertés civiles et politiques:** ce chapitre est riche en sujets de préoccupations. Si l'on peut se féliciter de l'introduction du principe d'une pétition citoyenne à l'échelle européenne, il faut aussi constater l'émergence d'une définition extensive du terrorisme, une tendance assumée





© CONSEIL DE L'UE



à la multiplication des fichiers et à leur exploitation élargie, la systématisation des visas, la création d'un mandat d'arrêt européen...

A propos de la pétition, notons que si le principe en est retenu par le projet de modification de la Constitution française, c'est en des termes beaucoup plus « encadrés » puisque l'initiative appartiendrait de fait aux députés.

● **L'immigration:** pas de bonnes nouvelles sur ce terrain. La « directive retour », spontanément qualifiée de « directive de la honte », la systématisation des pratiques d'extra-territorialisation des migrants, le durcissement envers les malades et les mineurs... La France va peser pour l'accélération d'une définition d'une politique commune sous forme d'un « pacte européen » et pousser les feux sur les mesures de « contention » co-élaborées avec les pays du Sud. Trois piliers vont caractériser cette politique: 1) le refus des régularisations massives, 2) l'harmonisation des régimes d'asile, et 3) les négociations sur les accords de réadmission.

● **La responsabilité économique:** alors qu'on constate une forte demande sociale pour responsabiliser – au sens juridique – les acteurs économiques, on reste très loin du compte. De plus en plus, les décisions structurantes sont prises par des acteurs « invisibles, « intouchables » qui abandonnent aux échelons politiques locaux la gestion des conséquen-

ces de leurs décisions, qu'elles soient de nature sociale ou environnementale.

● **Les convergences sociales:** ici aussi, l'écart grandit entre la volonté d'abandonner le social à une logique de moins disant, via des mécanismes de subsidiarité laissant les mains libres aux Etats, et un début d'« européisation » de la demande revendicative, telle qu'en a témoigné la manifestation de la Confédération européenne des syndicats (CES) à Ljubljana en faveur de l'instauration d'un salaire minimum par pays.

● **Les enjeux de développement:** ici on retrouve plusieurs dimensions qui touchent à nos préoccupations d'égalité, de justice sociale, à notre vision d'une autre mondialisation. La lutte contre le changement climatique, stratégique dans le débat UE/Etats-Unis/Chine. L'énergie, avec le dossier nucléaire, et la sécurisation des approvisionnements énergétiques, avec un enjeu de service public. Dans ce domaine, le suivi critique de l'activité que le gouvernement français déploie après le Grenelle de l'environnement constitue évidemment une piste de travail forte.

Quelles priorités d'action pour la LDH ?

Ces dossiers constituent autant de priorités de présence et d'action de la LDH, qu'elle peut aborder à partir de sa thématique fondamentale, celle des droits et

La critique des choix effectués et des politiques conduites va s'avérer décisive pour légitimer et asseoir la cohérence de projets alternatifs à ceux du gouvernement français et de la Commission, qu'ils soient globaux ou simplement sectoriels.

de leur effectivité, mais aussi – et il faut y insister – de ses valeurs démocratiques: la solidarité, le progrès social, l'égalité...

On est loin, à cet égard, d'un quelconque politiquement correct convenu. Ces valeurs font débat en Europe; elles constituent un enjeu de cadrage idéologique et ne sont pas acquises. C'est le sens des contradictions qui caractérisent la stratégie de Lisbonne et son énoncé, l'approche des services publics, le statut donné à l'emploi dans la conception de développement. Les rapports de force politique en Europe, illustrés récemment par la présidentielle française, et les dernières élections italiennes montrent que derrière ce qui pourrait apparaître comme de simples jeux de communication et de diversion se jouent des contradictions politiques majeures.

En France, on risque de retrouver cette dimension autour d'une possible réécriture du préambule de la Constitution.

C'est en prenant ces contradictions en compte, à partir de notre problématique propre, celle des droits, qu'il devient ou non possible de peser sur le contenu des dossiers et leur conduite. C'est aussi dans ces débats et ces confrontations avec les pouvoirs publics que se (re)définiront ou se (re)préciseront les contenus des propositions unitaires, les rapports entre acteurs associatifs, syndicaux et politiques, les démarches citoyennes possibles et surtout leur dimension unitaire, l'efficacité dépendant ici aussi bien de la pertinence des propositions que de leur capacité à rassembler largement pour une autre Europe, en France comme à l'étranger.

C'est le sens de l'engagement de la LDH dans l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), qui est maintenant entrée dans une phase de développement active et qui a devant elle un riche agenda.

